

Procès-verbal Assemblée Générale

Association : Voujeaucourt Roller Club Vitesse
Adresse 13 rue des chardonnerets 25700 Valentigney
Tél. 0680566826

Le 3 novembre 2017, à 19h15, les membres de l'association Voujeaucourt Roller Club Vitesse se sont réunis Salle Malugani à Voujeaucourt en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président. Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Rothgaenger Roland, président de l'association.

Monsieur François RICHARD, vérificateur aux comptes de l'association, régulièrement convoqué, ne pouvant être présent a donné procuration.

Le quorum est fixé au cinquième des 62 adhérents, soit 12 présents ou représentés. La feuille d'émargement comptabilise 23 présents.

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

Il est mentionné les excuses de : Monsieur Daniel Gilloz (Voujeaucourt), Monsieur Christian ROBERT (Etupes), Jacques BEUCLER (Voujeaucourt), Christophe Froppier (PMA), n'ayant pu être présent.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier (Rothgaenger Roland)

Approbation du budget

Désignation du *vérificateur des comptes pour 2018* :

Présentation du budget prévisionnel

Rapport de la secrétaire (Sylvie Geoffroy)

Rapport technique et site web et Facebook (Emmanuel Geoffroy)

Il a été fait lecture des différents rapports.

Quelques précisions ont été données : Sur les compétitions à venir, sur l'accès au site vrcv.com, et en cas de problèmes d'accès envoyer un mail à Emmanuel.

Pas de changement sur :

Règlement intérieur:

Art 2 - cotisation :

- sur proposition du comité directeur, le tarif pour la saison 2017-2018 est maintenu à 95€ pour les majeurs et 75€ pour les mineurs, il reste inchangé pour le renouvellement d'adhésion, soit 70 €, majeurs et 60 € mineurs. 5 € de réduction à partir de la 3^{ème} licence par famille.

Les membres dirigeants (CD, Moniteurs, juges, formateurs) sont couverts par l'assurance « dirigeant » incluse dans le contrat MMA.

Art 4- Comité directeur.

Sans changement :

M. Couaillet Hervé

M. Geoffroy Emmanuel

Mme Geoffroy Sylvie

Mme Chartogne Elodie

M. Rothgaenger Roland

le bureau exécutif est :

Président : Rothgaenger Roland

Secrétaire : Geoffroy Sylvie

Trésorière : Chartogne Elodie

Trésorier adjoint : Couaillet Hervé

Administrateur : Geoffroy Emmanuel

Sujets abordés

Utilisation du gymnase Vilquin à Etupes ; Convention d'utilisation renouvelée.

Nouvel Espace de la Cray ; en cours de construction, délai d'ouverture probable : Avril-mai 2018

Sans remarques de l'assemblée, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier, secrétaire, technique et site web : l'Assemblée Générale adopte la délibération à *l'unanimité*

Approbation du budget et prévisionnel : cette résolution est adoptée à *l'unanimité*.

Désignation du vérificateur des comptes : Monsieur Luc Eymann est désigné comme vérificateur des comptes 2017-2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 15

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Valentigney

le 4 novembre 2017